



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-19-0740 du 22/08/2019

Arrêté du 14 août 2019

ARRETE PORTANT REINTEGRATION D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte réintégration d'un inspecteur principal des Finances publiques.

Date d'application : 01/10/2019

DOCUMENT À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RÉINTÉGRATION D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RÉINTÉGRATION D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

ARRÊTÉ

portant réintégration d'un inspecteur principal des Finances publiques

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,

Vu la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la Loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu la Loi n° 2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'Etat, à la mise à disposition, à l'intégration et à la cessation définitive de fonctions ;

Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté en date du 20 septembre 2016 portant mise en service détaché de M. Christophe HARMANT.

ARRÊTE :

Article premier

M. Christophe HARMANT, inspecteur principal des Finances publiques, est réintégré dans les services de la direction générale des Finances publiques à compter du 1^{er} octobre 2019. À cette même date, il est affecté au sein de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris.

Article 2

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au bulletin officiel des Finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 14 AOÛT 2019

POUR LE MINISTRE, ET PAR DÉLÉGATION :
L'ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES,
ADJOINT AU CHEF DU BUREAU RH-1B,

CHARLES RAVET